

Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre

Atelier national d'actualisation du

**« Plan National d'Intervention d'Urgence
(PNIU) du TOGO en cas de pollution marine
accidentelle »**

Les 11 et 12 novembre 2010, Lomé, Togo



NOTE

This document has been prepared within the framework of the Global Initiative for West and Central Africa as a contribution to the implementation of the biennial action envisaged for this Initiative. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the IMO or IPIECA concerning the legal status of any State, Territory, city or aera, or of its authorities, or concerning the delimitation if its frontiers or boundaries.

This document can be downloaded from www.giwacaf.org and for bibliographic purposes should be cited as follows:

Ould Khaled Cheikh et M.Joyaux, 2010 - Rapport de mission sur « *l'Atelier national d'actualisation du Plan National d'Intervention d'Urgence du TOGO (PNIU)* », Lomé, Togo, les 11 et 12 novembre 2010. Rapport préparé dans le cadre du projet GI WACAF.

Table des Matières

1	Introduction	6
2	Objectifs de l'atelier	7
3	Lieu, dates et participants.....	8
4	Ouverture de l'atelier	8
5	Synthèse des présentations	9
5.1	Présentation des actions menées depuis l'Atelier sur le PNIU du 24 au 27 mars 2009 (Monsieur A.G. Soulemane)	9
5.2	Initiative Mondiale OMI/IPIECA sur la Planification d'Urgence pour la région WACAF : bilan de la biennale passée et perspectives du projet (M. Ould Cheikh Khaled)	9
5.3	Déversements accidentels d'hydrocarbures en mer : causes, impacts et conséquences. Exemples (M. Oued Khaled Cheikh)	10
5.4	Lutte contre la pollution liée au déversement des hydrocarbures en mer : cas extrême, celui du golfe du Mexique. Réponses à Deepwater (M. Maurice Joyaux).....	10
5.5	Présentation des corrections majeures du PNIU POLMAR – PNIU POLMAR actualisé (Capitaine de Corvette E. Glotin).....	11
5.6	Présentation sur les dispositions et tactiques de l'exercice de simulation de la lutte antipollution du 12 novembre (Capitaine de Corvette E. Glotin).	13
5.7	Atelier cellule de réflexion - Mise au point des fiches de tâches.....	13
5.8	Exercice base navale.....	14
5.9	Débriefing de l'exercice et discussions sur le Plan d'Urgence National	15
6	Recommandations de l'atelier et plan d'action pour la consolidation du Plan National d'Intervention d'Urgence	17
6.1	Valider le PNIU	17
6.2	Adhérer aux conventions maritimes internationales.....	18
6.3	Moyens financiers	18
6.4	Des conventions pour mieux fonctionner (des conventions autres que celles du § 6.2) ..	19
6.5	Compléter, affiner les outils périphériques.....	19
6.6	Formation	20
6.7	Notions à étudier	20
7	Clôture de l'atelier.....	20
8	Conclusions	21

9	Annexes	22
	Annexe 1 Programme de l'Atelier.....	22
	Annexe 2 Liste des Participants	24
	Annexe 3 Discours d'ouverture	27
	Annexe 4 Allocution de clôture	32
	Annexe 5 Résultats de l'évaluation, par les délégués, de l'efficacité de l'atelier.....	34
	Annexe 6 Photos.....	35

Executive Summary

The International Maritime Organisation (IMO) and the International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA) launched in 2006 the Global Initiative Project for West and Central Africa (GI WACAF) to enhance oil spill response capability in West and Central Africa. The exercise was organised in partnership with the project "Action de l'Etat en Mer" developed by the French cooperation to strengthen the management of maritime activities in Francophone countries.

The present exercise was organized to support the effort of Togo to test and update their National Oil Spill Contingency Plan referred to as « Plan National d'Intervention d'Urgence » or PNIU. Representatives of the government and industries involved in response to marine pollution in Togo participated in the event.

The main purpose of this workshop was to:

- Update the National Oil Spill Contingency Plan (PNIU) through a practical exercise in response to a deliberate marine pollution.
- Test roles and responsibilities to assure a fast and effective intervention in the response operations on pollutions or threat of pollutions by hydrocarbons or by dangerous chemicals transported in bulk or in packaged form.
- Redefine the operational contingency plan to ensure a fast and effective response.

To reach these objectives, presentations, exercises and group discussions were organised during the workshop. Delegates were also invited to share their experiences and to strengthen the implementation of local partnerships to reinforce local knowledge.

This work allowed to support and to strengthen the level of the country to prepare and to respond to spills of Hazardous and Noxious Substances (HNS) and oil at sea.

The workshop clearly demonstrated the interest and the willingness of the participants to work together to increase the capacity of the country to face accidental pollutions to protect its environment.

The main outcomes of the workshop are:

- the emphasis on the urgent need to officialise the PNIU by having it approved by the Government;
- to ratify the International Conventions (OPRC, CLC 92 and Fund 92); and
- to set up an emergency fund.

1 Introduction

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association Internationale de l'industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA) afin de renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements accidentels d'hydrocarbures. Une des caractéristiques innovantes est de promouvoir le développement de partenariat public/privé pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbures faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

L'objectif est de renforcer la capacité nationale de lutte contre les pollutions par hydrocarbures dans les vingt-deux pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre, entre autre par la mise en place de partenariats locaux entre les industries Pétrolières et les autorités nationales responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

C'est un programme conjointement financé par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et par huit Compagnies Pétrolières membres du projet (BP, CHEVRON, ENI, EXXON MOBIL, MARATHON, PERENCO, SHELL et TOTAL) par l'intermédiaire de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA). Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices de déploiement avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Le GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs clés et les indicateurs de performance associés pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par hydrocarbures. Ces objectifs couvrent les divers aspects de la convention OPRC 90 :

Objectif 1. Législation : Promouvoir la ratification des conventions OPRC 90, CLC 92 et Fonds 92.

Objectif 2. Plan National d'intervention d'Urgence : Promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles (incluant : cartes de vulnérabilité, étude de risques, politique d'emploi des dispersants et système de gestion de crise).

Objectif 3. Autorité nationale désignée : Clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et la lutte.

Objectif 4. Accords régionaux de coopération et d'assistance : Promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle en cas d'incident.

Objectif 5. Formation et exercice dans le pays : Assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays.

Objectif 6. Moyens du pays : Soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

2 Objectifs de l'atelier

Cet événement a été accueilli par le Gouvernement du Togo dans le cadre du projet GI WACAF.

Le but essentiel de cet atelier est l'actualisation du Plan National d'Intervention d'Urgence (PNIU) à travers un exercice pratique de lutte contre une pollution marine volontaire et les échanges sur la responsabilité de chaque acteur dans la lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures et les produits dangereux.

L'objectif de ce Plan est de fixer les responsabilités et d'assurer une intervention rapide et efficace dans les opérations de lutte en cas de pollution ou de menace de pollution des milieux marins et côtiers du Togo par les hydrocarbures ou par des produits chimiques dangereux transportés en vrac ou en colis.

Cet atelier vise, avec les acteurs et operateurs intervenant dans le milieu marin, à vérifier que le plan est opérationnel en saisissant l'opportunité du projet Action de l'Etat en Mer (AEM) basée à la Marine Nationale afin d'assurer une intervention rapide et efficace en vue de répondre aux besoins du pays en matière de lutte contre la pollution marine.

Pour permettre l'actualisation du Plan National, les objectifs de l'atelier étaient de:

- Tester de manière effective les procédures d'alerte et de mobilisation du PNIU ;
- Renforcer les partenariats entre les institutions impliquées dans le PNIU et avec l'industrie pétrolière locale ; et
- Faire des recommandations pour maintenir et renforcer les capacités nationales de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et produits dangereux.

Pour atteindre ces objectifs, des présentations, des exercices et des discussions de groupe ont été réalisés. Les délégués ont également été invités à partager leurs expériences et à renforcer la mise en place de partenariats locaux afin de renforcer le niveau de connaissances de chacun. Ces travaux ont permis de soutenir et renforcer le niveau des capacités du pays à se préparer et à faire face aux événements de déversements accidentels d'hydrocarbures et produits dangereux en mer.

3 Lieu, dates et participants

L'atelier a été organisé par la Direction de l'Environnement avec l'appui technique et financier de l'OMI et de l'PIECA.

Les experts qui ont participé aux travaux sont :

- Mr Maurice JOYAUX (consultant OMI)
- Mr Ould CHEIKH KHALED (consultant OMI)

La Direction de l'Environnement s'est chargée de l'organisation générale de l'atelier et de l'accueil des participants. Le Correspondant National du projet GI WACAF Mr A.G. SOULEMANE (Direction de l'Environnement) et le Capitaine de Corvette Eric GLOTIN (chef du Projet Marine de Coopération au Togo) ont été les principaux animateurs de cet atelier.

L'atelier s'est déroulé les 11 et 12 novembre 2010, dans une des salles de conférence du Port Autonome de Lomé. Le programme de l'atelier est joint à l'**Annexe 1**.

Les travaux de l'atelier du 11 novembre ont été présidés au cours de la journée par M. TENOU Jonky du Programme des Nations Unies pour le Développement, assisté comme rapporteur par M. BAKATIMBE Tchannibi de la Direction de l'Environnement.

Le nombre total des participants à l'atelier s'élève à 34 personnes, représentant des institutions gouvernementales impliquées dans le PNIU, des industries pétrolières opérant au Togo, des industries portuaires et des Organisations Non Gouvernementales. La liste des participants est jointe à l'**Annexe 2**.

4 Ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux allocutions faites par :

- Monsieur Thiyu ESSOBIYOU, Directeur de l'Environnement représentant le Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières,
- Le représentant de l'Organisation Maritime Internationale, Monsieur Maurice Joyaux.

Les textes complets de ces discours sont joints à l'**Annexe 3**.

La cérémonie de clôture a eu lieu en fin de 2ème journée, les participants ayant souhaité réaliser l'atelier sur 2 jours au lieu de 3 afin d'être libres le samedi. A noter qu'il serait préférable dans le futur de prévoir les ateliers sur 3 jours au minimum, tout en excluant le samedi. Ceci n'a pu être réalisé dans le cas présent du fait du décalage de l'arrivée du ravitailleur qui est resté bloqué en alerte dans la zone Ouest.

5 Synthèse des présentations

5.1 Présentation des actions menées depuis l'Atelier sur le PNIU du 24 au 27 mars 2009 (Mr A.G. Soulemane)

- Deux exercices réalisés avec la Marine Nationale (projet AEM) en 2010 : un sauvetage maritime (mai 2010) et une lutte contre une pollution maritime provoquée par un navire (juin 2010).

- Réunion avec les parties prenantes sur l'actualisation du PNIU [participation de la Direction de l'Environnement, des Affaires maritimes, des Stés Togo et Shell, du PNUD Togo et de la Marine Nationale (projet AEM)].

- Définition d'une feuille de route pour la réactualisation du PNIU :

- Ratification des conventions du milieu marin.
- Elaboration du décret officialisant le MRSC.
- Actualisation du PNIU en atelier national.
- Définition des défis et perspectives suivants.
- Profiter au mieux des moyens (équipements, stratégie d'intervention) offerts par la Marine (projet AEM).
- Intégrer le MRSC dans le PNIU et l'officialiser par un décret.
- Revoir la coordination de lutte dans le PNIU.
- Faire adopter par le Gouvernement le PNIU et son manuel de procédures.

NB : tous ces points ont été à nouveau évoqués par les délégués présents à cet atelier, ce qui démontre la nécessité de les concrétiser dans les meilleurs délais.

5.2 Initiative Mondiale OMI/PIECA sur la Planification d'Urgence pour la région WACAF : bilan de la biennale passée et perspectives du projet (M. Ould Cheikh Khaled)

Mr Ould Cheikh Khaled a développé une présentation sur le projet GI WACAF Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre. La présentation a rappelé les objectifs du projet GI WACAF de renforcer les capacités de lutte en matière de pollution accidentelle par les hydrocarbures. Mr Khaled a rappelé le niveau de préparation dans la région et a présenté les prochains challenges pour renforcer les capacités de lutte dans les prochaines années en Afrique de l'Ouest et du Centre.

5.3 Déversements accidentels d'hydrocarbures en mer : causes, impacts et conséquences. Exemples (Mr Oued Khaled Cheikh)

Mr Khaled a décrit les principales activités à risque dans le milieu marin [Transport maritime, activités portuaires (zones d'approche, zones d'attente, trafic dans les ports), activités de « bunkering », exploration et production offshore, ...].

Au cours de ces activités diverses causes peuvent être à l'origine de déversements accidentels d'hydrocarbures (échouages, collisions, incendies, explosions, navires en mauvais état).

Après avoir présenté quelques exemples d'accidents, Mr Khaled a rappelé les 3 niveaux de gravité à considérer, leur détermination à partir d'une analyse de risque et les principaux facteurs à prendre en compte (volumes de déversement, localisation et persistance).

Il en a conclu que ces activités à risques, pour lesquelles un cadre réglementaire est à définir, doivent être intégrées dans le PNIU.

5.4 Lutte contre la pollution liée au déversement des hydrocarbures en mer : cas extrême, celui du golfe du Mexique. Réponses à Deepwater (Mr Maurice Joyaux)

Mr Joyaux décrit les différentes phases de l'accident (incendie, explosion puis naufrage) survenu le 20 avril 2010 sur la plateforme Deepwater Horizon de BP à 80 kms des côtes de Louisiane.

Il présente et commente les divers moyens mis en œuvre pour répondre au déversement (contrôle de la source, méthodes de colmatage, dispersants, brulage, moyens aériens et maritimes).

Des technologies et des méthodes particulières ont été mises au point : SMART (Spécial Monitoring of Applied Response Technologies), SCAT (Shoreline Cleanup Assesement Technique).

Dans le cadre de SCAT, plusieurs dizaines d'équipes d'évaluation technique ont inspecté systématiquement le littoral et informé les Centres de commandement pour déterminer les actions à prendre.

Une structure organisationnelle très hiérarchisée qui a fait ses preuves a été mise en place. En dehors des problèmes techniques, elle a dû faire face à de nombreuses difficultés : refus de prise de responsabilité des autorités, critiques sur BP, méfiance de la Présidence, débats politiques orientés compte tenu des élections aux USA, ...

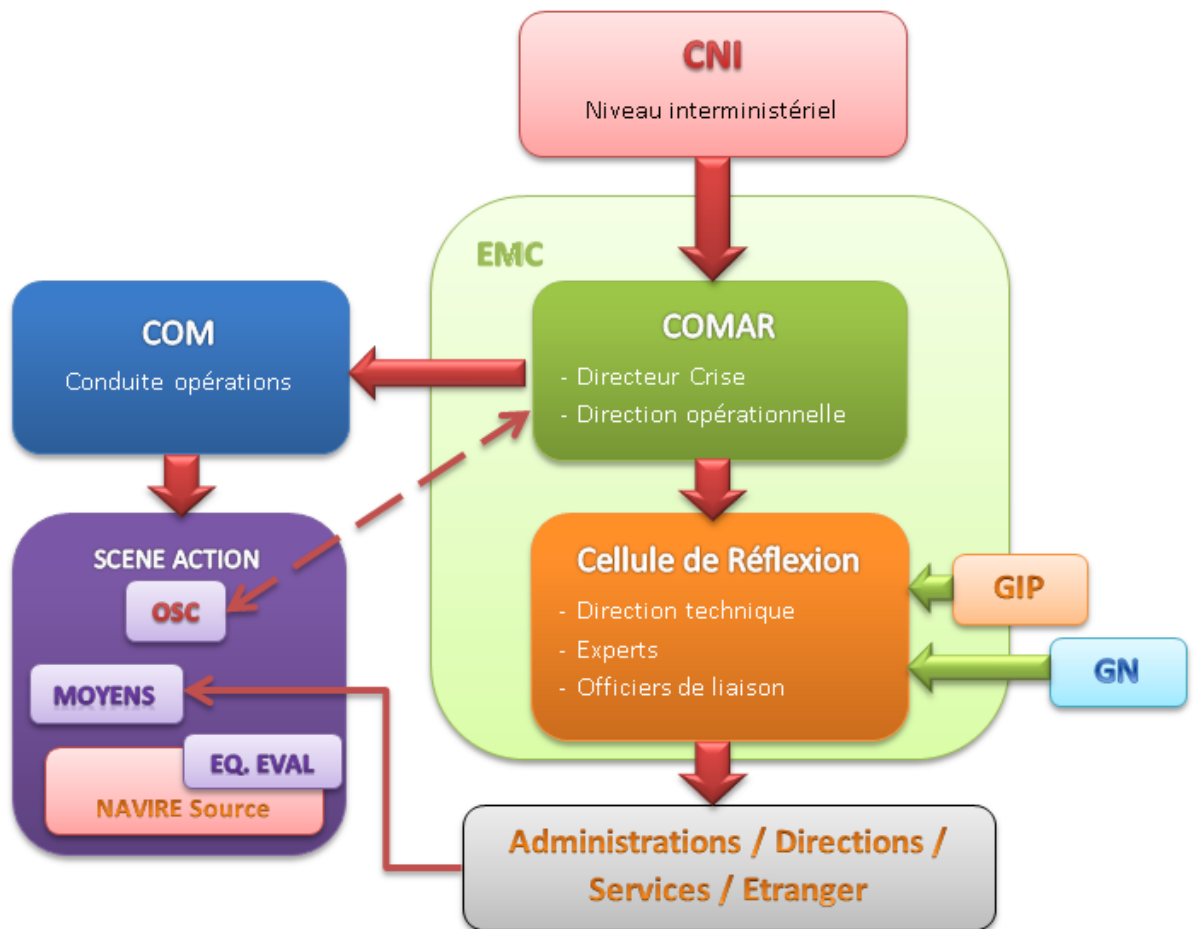
Mr Joyaux a bien précisé que cet exemple d'un « incident » d'une ampleur extrême n'a été présenté qu'à titre d'information. Les moyens utilisés, l'organisation mise en place restent exceptionnels et sont donc plus difficilement transposables en Afrique.

5.5 Présentation des corrections majeures du PNIU POLMAR – PNIU POLMAR actualisé (Capitaine de Corvette E. Glotin).

Présentation du nouveau schéma organisationnel du PNIU (cf. ci-après).

Le rôle, la mission et la composition de chaque groupe dans ce nouveau schéma a été reprecisé. En particulier pour :

- Le Comité National d'Intervention (CNI) n'a pas de rôle opérationnel direct, il pourrait se résumer au Ministre de l'Environnement et ne pas chercher à tout prix à être chargé de la coordination en mer des actions de lutte (rôle du COMAR).
- L'Etat Major de Commandement (EMC) : COMAR et Cellule de Réflexion.
- Le Directeur de l'Environnement : Directeur technique de la pollution maritime.
- Le Groupe d'Intervention de l'Industrie Pétrolière (GIP) et le Groupe Navire (GN).
- L'OSC (On Screen Coordinator).
- L'Equipe d'Evaluation.



Les améliorations et apports intégrés dans le PNIU actualisé pour le rendre plus efficace sur le plan opérationnel concernent :

a) La responsabilité de l'EMC (Etat Major de Commandement) et ses missions :

EMC placé sous l'autorité du Commandant de la Marine Nationale (COMAR) qui assure la coordination de toutes les actions menées par l'EMC.

b) Le déclenchement du PNIU :

Le Commandant de la Marine Nationale (ou son officier suppléant) a autorité pour déclencher le PNIU dans les meilleurs délais. Il saisit aussitôt le CNI (Comité National d'Intervention) qui confirme dans les 24h l'activation du PNIU après analyse des informations reçues du COMAR (Commandement Marine). Rapidité d'action prime sur toute autre considération.

c) Le Groupe d'Intervention de l'Industrie Pétrolière (GIP) :

Le GIP désigne son coordonateur qui apporte son expertise à la Cellule de réflexion, sans être pleinement intégré à celle-ci. Le COMAR met à la disposition du GIP les moyens matériels nécessaires à sa mission (locaux, téléphone, accès internet).

d) Le Groupe Navire (GN) :

Ce groupe a été introduit dans le PNIU actualisé.

Composé des parties tierces liées au navire et/ou à sa cargaison (agents maritimes, propriétaires, armateurs, affréteurs, assureurs concernés).

Le GN est adossé mais non intégré à la Cellule de réflexion. Ses membres sont à la disposition de celle-ci, ils doivent pouvoir fournir tous les renseignements nécessaires à la réflexion de crise en cours (plans du navire, détails cargaison, nature des produits transportés, dangerosité et toxicité, ...).

e) L'Equipe d'Evaluation (EV) :

Egalement introduite dans le PNIU actualisé.

Equipe légère constituée au plus de 5 personnes (1 officier de marine, 1 officier de la capitainerie, 1 agent du centre de sécurité navire issu des Affaires Maritimes, et 2 spécialistes). Cette équipe prend place à bord du navire pollueur pour compléter, vérifier, modifier si nécessaire les informations délivrées par le navire, pour estimer la dangerosité, la toxicité, le niveau de risque et pour préparer les interventions ultérieures (colmatage, remorquage, pompage, ...).

Elle est convoquée dès le début de crise à la Base Navale de Lomé et mise en œuvre sur ordre de l'EMC.

f) Port Refuge :

Un dispositif « port refuge » peut être également envisagé pour éviter la dispersion de la pollution au large (Liste des sites possibles à établir par la Direction de l'Environnement).

Cette présentation du PNIU, de ses modifications et les commentaires ont permis à chaque participant de bien connaître son rôle au sein de son groupe et celui des autres groupes dans le cadre à la fois de l'exercice de simulation en salle qui a suivi et dans l'exercice du lendemain à la Base Navale.

5.6 Présentation sur les dispositions et tactiques de l'exercice de simulation de la lutte antipollution du 12 novembre. (Capitaine de Corvette E. Glotin).

En règle générale, les grands exercices maritimes au Togo sont programmés en marge d'escales de bâtiments de la marine nationale française. La marine togolaise bénéficie alors d'une cession de carburant. C'est ce qui avait été prévu pour cet exercice.

Malheureusement, pour le présent atelier PNIU, l'escale prévue du TCD Siroco a été annulée en raison d'un contexte géopolitique chargé dans la sous-région (élections en Côte d'Ivoire et Guinée Conakry).

De ce fait, la marine nationale togolaise, ne pouvant bénéficier de ce carburant gratuit, a réservé jusqu'au dernier moment sa participation à l'exercice. N'ayant pu trouver de solution alternative, elle a souhaité modifier l'exercice pratique en atelier théorique, mais en mettant au service ses locaux et ses marins.

A noter que, dans le futur, ce type de difficultés pourrait être contourné en prévoyant dans le budget de l'atelier une participation ad hoc.

Après ces explications et les excuses de la Marine, le Capitaine de Corvette E. Glotin a donc présenté l'exercice prévu le lendemain, dans ce nouveau contexte, en application du schéma organisationnel du PNIU et de l'expérience des exercices de mai et juin.

5.7 Atelier Cellule de réflexion - Mise au point des fiches de tâches

La Cellule de réflexion a été divisée en 3 groupes :

- Scientifiques
- Administrations – Affaires Maritimes – Gouvernement
- Privé – Associations professionnelles

Objectif de l'atelier : préparer ces groupes de réflexion à réagir à une situation donnée dans le cadre d'une lutte éventuelle contre une pollution.

Scénario : collision entre deux navires à la limite des eaux territoriales togolaises.

Conclusions :

- Les participants ont eu de nombreux échanges au sein du groupe, ce qui a mis en valeur la nécessité d'une collaboration de chacun dans son domaine.
- D'après le PNIU, toutes les administrations sont impliquées dans la Cellule de Réflexion : ce qui est apparu trop important, certaines n'apportant pas de contributions essentielles au moment de l'exercice. Elles peuvent agir en amont (convention avec les Douanes, Immigration pour visa, ...) et intervenir plus tard en fin de lutte.
- La Cellule de réflexion devrait donc se limiter à ceux qui apportent une compétence clé, aux administrations opérationnelles intervenant dans la lutte ; les autres, qui servent seulement de liaison avec les entités administratives d'origine, devraient se tenir en retrait dans une salle voisine.
- Les participants n'ont pu rédiger les fiches de tâches par manque de temps (conséquence de la compression de l'atelier sur 2 jours au lieu de 3). Néanmoins, cet atelier leur a permis de s'entraîner pour la journée de l'exercice du lendemain au Port de Lomé.

5.8 Exercice Base navale

La deuxième journée de l'atelier a été consacrée à un exercice à la Base navale dans le Port de Lomé, dans le but de tester l'organisation proposée par le Plan d'Urgence National.

Cet exercice a été basé sur un scénario d'interception d'un navire de commerce suspecté de laisser des traces de pollution dans son sillage alors qu'il s'apprête à quitter les eaux togolaises.

Préalablement, la visite du site et d'un navire d'interception a permis de connaître la structure, les équipements et de constater que la Base navale a les moyens d'héberger tous les organes du PNIU.

Après une présentation de l'exercice de simulation fortement réduit, puisque que sans déploiement en mer de matériel de lutte (pour les raisons évoquées plus haut), les participants ont été répartis dans chaque salle correspondant aux organes du Plan. Chaque salle parfaitement repérée disposait d'un téléphone les reliant entre elles et au COM.

Dès le déclenchement de l'alerte, chaque groupe a été sollicité pour son concours à travers des communications téléphoniques et sous forme de message type POLREP.

Le COM, avec son personnel Marine, a démontré sa capacité à conduire les opérations, bien que, dans le cas présent, celles-ci soient fictives.

En application d'un rapport OMI de 2009, le COM dispose désormais d'équipements de communication modernes : 2 téléphones satellite, téléphones numériques, radar (portée 25 nautiques), fax public et privé, consoles d'ordinateur avec logiciel de cartographie, accès AIS pour information sur les navires et leur positionnement, enregistrement automatique des

communications téléphoniques et radio-maritimes sur support numérique, fiches d'événements avec check-list de questions, ... De plus, la main-courante, aujourd'hui tenue sur un cahier de quart, est prévue d'être informatisée de façon à pouvoir être exploitée et transmise sans délai sur un écran numérique équipant la Cellule de réflexion et le COMAR. Il est prévu que l'ensemble soit totalement opérationnel dans 2 mois.

A noter que les Affaires Maritimes envisagent l'implantation d'un MRSC et qu'elles viennent de se doter, avec l'aide de l'OMI, d'un système de communication satellitaire qui leur permettra de recevoir les appels extérieurs (détresse, détection pollution, ...). Une astreinte serait envisagée mais, ne disposant pas de moyens opérationnels d'intervention, les relations de cette cellule spécifique avec le COM, pour une efficacité optimale, restent à éclaircir (problème de redondance).

5.9 Débriefing de l'exercice et discussions sur le Plan d'Urgence National

Dans l'après-midi de la deuxième journée les participants ont effectué un débriefing sur l'exercice et les implications au niveau du PNIU.

Difficultés rencontrées:

- Trop statique, peu de déplacement d'une cellule à l'autre, dont COM, pour aller chercher ou vérifier les informations (toutes les salles étaient proches).
- Les administrations impliquées avaient une connaissance encore trop sommaire de leur rôle.
- Manque de capacités professionnelles dans la Cellule de réflexion (les calculs de dérive de nappe devraient être attribués au COM).
- Possibilité de communication par téléphone dans toutes les salles, mais absence d'annuaire.
- Manque de vision globale.
- Manque de suivi des procédures, par ex. fiches existantes pas ou peu utilisées.
- Impossibilité de faire appel à une surveillance aérienne (absence « temporaire » d'avion).
- Exercice fortement tronqué par l'absence des déploiements d'équipements initialement prévus (bateau pollueur, navire de reconnaissance et d'interception, barrages flottants,...), ce qui a limité les tests du Plan. Cependant, la maîtrise de la conduite de l'action avait pu être évaluée lors des deux exercices précédents de lutte contre la pollution et de gestion de crise en mai et juin 2010 (Projet AEM).

Points positifs :

Fort engagement à travers l'exercice dans la mise en œuvre du Plan, ce qui augure de bonnes perspectives.

Prise de conscience :

- du caractère inter-administratif de la gestion de crise maritime.
- de la nécessité de travailler en équipe avec une meilleure coordination.
- des nombreuses actions à gérer en même temps en particulier au niveau du COMAR.
- des besoins de formation pour pouvoir maîtriser le Plan.
- de la nécessité d'exercices et de leur multiplication.

Organisation d'un point presse en fin d'exercice.

Recommandations émises:

1. Compétences des diverses administrations à clarifier dans un esprit de complémentarité.
2. Améliorer la réception et la diffusion des avis de pollutions.
3. Maîtriser le point presse.
4. Améliorer la communication entre chaque groupe d'intervenants et vérifier celle-ci.
5. La situation évoluant, l'information doit suivre auprès des intéressés, avec les rectifications nécessaires.
6. Clarifier les attributions respectives du PAL et de l'EMC.
7. Revoir la composition de la Cellule de réflexion trop pléthorique (déjà signalé au cours de l'atelier § 5.7).
8. Aspect financier / besoins du Centre des Opérations à exprimer et à anticiper pour ne pas renouveler la situation du présent exercice dont l'intérêt a du être réduit par manque de carburant (ou de financement de carburant).
9. Réserve stratégique de carburant à envisager et à rendre utilisable pour les exercices.
10. Disposer de moyen aérien pour le repérage, l'évaluation et le suivi des nappes de pollution en mer (un avion serait prochainement disponible mais basé au nord du Togo).

6 Recommandations de l'atelier et plan d'action pour la consolidation du Plan National d'Intervention d'Urgence

Les délégués de l'atelier se sont réunis en fin de journée et ont établi un plan d'action qui couvre les recommandations suivantes :

6.1 Valider le PNIU

- ◆ Le PNIU Polmar existant est applicable, avec les améliorations conseillées suivantes :
 - Préciser la tâche qui incombe à chaque représentant en particulier pour les ministères, les Affaires Maritimes et les administrations.
 - Le Secteur maritime paraît très éclaté entre plusieurs ministères, administrations et services, ce qui alourdit en particulier le fonctionnement de la Cellule de réflexion. Il est nécessaire, pour une meilleure efficacité, de revoir sa composition et de diminuer le nombre de ses membres (cf. conclusions de l'atelier § 5.7 et de l'exercice § 5.9).
 - Distinguer les opérations de préparation et les opérations de lutte.
- ◆ Rédiger, compléter les annexes prévues au PNIU :
 - Atlas de vulnérabilité.
 - Liste des autorités et points de contact (à insérer également à l'annuaire de crise Base navale).
 - Liste des dispersants homologués (se concentrer sur les dispersants disponibles à proximité).
 - Etude de risque.
- ◆ Distinguer dans le PNIU la préparation et la lutte.
- ◆ Proposer au législateur l'adoption du PNIU dans sa version actuelle, en prévoyant un mécanisme de mise à jour (2 ans).
- ◆ Poursuivre les exercices périodiques, en variant les thèmes et la complexité, dans une démarche de progrès.

6.2 Adhérer aux Conventions maritimes internationales

- ◆ Les conventions suivantes manquent à l'arsenal national pour une pleine efficacité dans le domaine de la prise en compte des pollutions maritimes :
 - Convention de 1969 : intervention en haute mer en cas d'accident entraînant ou pouvant entraîner une pollution par hydrocarbures.
 - MARPOL 1973 – 1978 et ses protocoles : Convention pour la prévention de la pollution par les navires.
 - CLC 92 - Convention internationale de 1992 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures.
 - Fond 92 - Convention internationale de 1992 portant sur la création d'un Fond international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures.
 - OPRC Convention 90 : préparation, lutte et coopération en cas de pollution par les hydrocarbures.
 - HNS Convention 96 : responsabilité et indemnisation pour les dommages liés au transport par mer de substances nocives et potentiellement dangereuses.
 - OPRC/HNS 2000 : protocole sur la préparation, la lutte et la coopération contre les événements de pollution par les substances nocives et potentiellement dangereuses.
 - BUNKERS Convention 2001.
 - BALLASTWATER 2004.
- ◆ Anticiper sur l'adhésion en préparant la transposition en droit national, puis les textes d'application (prévoir et sanctionner).

Nota : la plupart de ces recommandations avaient déjà été formulées lors de l'atelier de mars 2009

6.3 Moyens financiers

- ◆ Le PNIU ne peut fonctionner sans moyens. Un fond dédié aux pollutions maritimes est préconisé (fond POLMAR) :
 - Implication des compagnies pétrolières.
 - Taxes à la vente ou au débarquement des produits polluants.
 - Fond prévu au budget de l'Etat.
 - Produit des amendes (50% trésor public, 50% fond POLMAR).

- ◆ Le fond POLMAR doit financer un stock d'équipements de protection individuelle (bottes, gants, masques, ...) et de petit matériels (pelles, sceaux, petites pompes, ...).

6.4 Des conventions pour mieux fonctionner (des conventions autres que celles du § 6.2) :

- ◆ Soutien technique / apport de compétences :
 - Prendre attache avec un organisme spécialisé (CEDRE ou autre) et effectuer les études préalables à l'intervention.
 - Etablir une convention avec cet organisme, avec déclenchement automatique lié au PNIU.
- ◆ Soutien mutuel régional :
 - Echanger avec les pays voisins pour une pleine connaissance des organisations réciproques.
 - Mise au point des mécanismes d'information et d'assistance réciproques.
 - Etablir des conventions bilatérales.
 - Tendre à l'harmonisation des PNIU.
- ◆ Faciliter l'entrée du matériel et des techniciens POLMAR :
 - Etudier avec les Douanes Togolaises les modalités d'admission temporaire du matériel et avec l'Immigration les facilités temporaires offertes aux renforts prévus par les conventions souhaitées (CEDRE ou équivalent, Bénin, Ghana, etc...).

6.5 Compléter, affiner les outils périphériques

- ◆ Catalogue des moyens :
 - Fourni par les pétroliers. STSL tient à disposition et entretient le catalogue : à annexer au PNIU.
 - Moyens à mobiliser (logistique routière, génie civil, compétences humaines) : liste à créer (action MN/DE).
- ◆ Annuaire de crise :
 - Entretenu à la Marine Nationale.
- ◆ Fiches réflexes :
 - Une meilleure efficacité implique de disposer de fiches réflexes pour chaque composante de l'EMC.
 - Les représentants de chaque entité de la Cellule de réflexion doivent éditer leur propre fiche de tâche.

- Les administrations et services doivent désigner un officier de liaison unique (dilution des compétences acquises).
- ◆ Ne pas attendre les occurrences d'atelier ou d'exercice pour consolider les outils, constituer des petits groupes de travail avec un calendrier de réalisation.
- ◆ Elaborer une politique d'utilisation des dispersants.

6.6 Formation

- ◆ Développer un plan de formation :
 - pour partager un socle minimal de connaissances maritimes et environnementales.
 - pour intégrer la Cellule de réflexion.

6.7 Notions à étudier

- ◆ Préciser les compétences des autorités sur le domaine public maritime, limites de responsabilités, transfert de responsabilités.
- ◆ Interface terre/littoral/mer : à intégrer dans le Plan. L'élaboration d'un POLMAR terre semble urgente.
- ◆ Port refuge :
 - Mener une étude pour la mise en œuvre d'une procédure de port refuge.
- ◆ Plan d'intervention des sociétés pétrolières et plan d'intervention portuaire :
 - A connaître et à harmoniser.
 - A annexer au PNIU.
- ◆ Accord Etat/Industrie pour une assistance mutuelle et fourniture d'équipements à envisager.

7 Clôture de l'atelier

En fin du deuxième jour, la cérémonie de clôture a été présidée par Monsieur GUINHOUYA K. Amékoudji, représentant Monsieur le Ministre de l'Environnement et des ressources forestières.

Elle a été marquée par deux allocutions prononcées par Monsieur GUINHOUYA K. Amékoudji et par Monsieur Maurice JOYAUX au nom de l'OMI et l'IPIECA (Texte joint à l'**Annexe 4**).

8 Conclusions

Cet atelier a bénéficié d'une excellente participation de la part des structures nationales et des représentants de l'industrie portuaire et pétrolière opérant au Togo. Cette représentation (du secteur public et privé) a permis la tenue de discussions denses et fructueuses qui ont abouti à des résultats concrets et pratiques qui devront être suivis au niveau national ainsi que dans le cadre du projet GI WACAF.

L'atelier a aussi clairement démontré l'intérêt et la volonté des différents intervenants à travailler de concert pour augmenter la capacité du pays à faire face à des pollutions accidentelles afin de protéger son environnement, ses activités et la santé de sa population.

Il en est ressorti principalement qu'il devenait urgent :

- d'officialiser le PNIU en le faisant approuver par le Gouvernement après y avoir ajouté les annexes manquantes ;
- de ratifier des Conventions (internationales, transfrontalières, STSL, organismes d'aides spécialisés) ; et
- de mettre en place un Fond d'urgence.

A partir des recommandations de cet atelier et en y intégrant le solde de celui de mars 2009, le Coordinateur National en charge du PNIU au sein du Ministère de l'Environnement devra avec, si nécessaire, l'aide de délégués présents, élaborer un plan d'action et veiller à sa mise en œuvre.

Ceci représente un travail important restant à réaliser.

9 Annexes

Annexe 1 Programme de l'Atelier

JOUR 1 : 11 novembre		
08H30	Accueil, inscription et installation des participants	DE/PAL
09H00	CEREMONIE D'OUVERTURE : <ul style="list-style-type: none"> - Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières - Discours du représentant de l'OMI 	MERF
09H30	Présentation des autorités togolaises Présentation des objectifs et de l'agenda de l'atelier	
10H00	Pause café	
10H30	Présentation des actions menées depuis l'Atelier sur le Plan National d'Intervention d'Urgence de la République du Togo, à Lomé du 24 au 27 mars 2009 <ul style="list-style-type: none"> - PNIU 2009 ; - Exercice de juin 2010 (RETEX) ; - Réalisation exercice de validation : buts et objectifs 	Direction de l'Environnement (A.G.SOULEMANE)
10H 45	Initiative Mondiale OMI/PIECA sur la Planification d'Urgence pour la région WACAF : Bilan de la biennale passée et perspectives du projet	GI WACAF (C.K.)
11H 15	Causes des déversements accidentels créant des pollutions. Exemples	GI WACAF (C.K.)
11H 30	Lutte contre la pollution liée au déversement des hydrocarbures en mer : cas du golfe du Mexique	GI WACAF (M.J.)
12H00	Présentation des corrections majeures du PNIU : Présentation du PNIU actualisé	Direction de l'Environnement / Projet AEM (Capitaine de Corvette E.Glotin)
12H30	Déjeuner	
14H30	Présentation sur les dispositions et tactiques de l'exercice de simulation de la lutte antipollution du 12/11/2010	Projet AEM (Capitaine de Corvette E. Glotin)
15H00	Atelier cellule de réflexion – mise au point des fiches de tâches (Répartition des groupes et responsabilités pour l'exercice conformément au PNIU actualisé) - Pause-café - incluse	GI WACAF / Projet AEM (Cdt E. Capitaine de Corvette E. Glotin)
17H00	Fin des travaux du jour 1	

JOUR 2 : 12 novembre		
08H00	Mise en place à la base navale	Marine nationale (Projet AEM)
8H30	Exercice de lutte contre une pollution maritime volontaire suivi d'une démonstration de déploiement de matériels de lutte par la société Togo et Shell	Marine nationale (Projet AEM)/ Shell Togo/ PAL
12H	Débriefing de l'exercice : tour de table	Délégués
12H30	Déjeuner	
13H30	Analyse de l'adéquation du PNIU avec les besoins et structures existantes.	Délégués/GI WACAF
14H 30	Recommandations pour l'amélioration du plan national d'intervention d'urgence Y compris pause café	Délégués/GI WACAF
15H 30	Rédaction des recommandations et du rapport d'atelier	Direction de l'Environnement / GI WACAF
17H00	<ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie de clôture : - Lecture du rapport de l'atelier ; - Discours de clôture 	
18H	Fin des travaux	
18H30	Cocktail de fin des travaux	

Annexe 2 Liste des Participants

N°	TITRE	NOM	FONCTION	INSTITUTION	TELEPHONE	E-MAIL
1		Essofa DJERI-SAMARI	Chargé de la lutte contre la Pollution Zone Port	PAL	928 15 75 / 946 77 81	essofadjerisamari@yahoo.fr
2		Kokou AKAKPO	Chef section marchandises dangereuses	PAL	939 27 63	
3		Abdel-Ganiou SOULEMANE	Environnementaliste	DE/MERF	912 07 12	soule001@yahoo.fr
4		Awoki KOINZI	Chargé d'études à la DAJC	MAEC	930 28 36	koinzihippolyte@yahoo.fr
5		Komlan Jacob MONDEDJI	Chargé des Affaires Economiques et Commerciales	PATRONAT	221 08 30 /912 79 69	cnp_togo@yahoo.fr jacmondedji@gmail.com
6		Eklou KEME	Président CVD Représentant du chef canton	Canton de Baguida	834 74 46/944 22 75	
7	Mme	Véronique PADAYODI Tchilalo	Sociologue	DFC/MERF	910 94 48	mariveropady@yahoo.fr
8		Yao FAGNO	Sociologue	SG-Ministère de la Justice	901 60 25	pierreze@yahoo.fr
9		Kossi AFANTCHAO	Inspecteur des Douanes	Douane Togolaise	917 16 52	innossa@hotmail.com
10		Léon TOGBE Comlanvi	Directeur spécialités	TOTAL-TOGO GPP	223 68 00/903 50 58	leontogbe@yahoo.fr
11		Toyl ATAM-ESSO	Journaliste	DG Communication (RADIO-LOME)	901 19 89/982 86 93	atamtoyi@yahoo.fr
12		Ouyi TANTE	Point Focal Maladies Diarrhéiques	Ministère de la Santé	905 07 57/445 80 80	tantva@yahoo.fr

N°	TITRE	NOM	FONCTION	INSTITUTION	TELEPHONE	E-MAIL
13		Kodjo DZOKPE	Chauffeur des experts de l'OMI	Affaires Maritimes	972 17 02/947 20 86	
14	O.P.A.	Comlan ALIHONOU D.	Officier de Police Adjoint	DG Police Nationale	901 89 54 /015 83 43	
15	M.D.L.C	Issifou YAMOOUSSA	Maréchal des Logis Chef Commandant de Brigade Maritime	Gendarmerie Nationale	909 35 63 /271 27 09	mikyamoussa@yahoo.fr
16	LV (CNE)	Tétihoua AMOULOU	Commandant de patrouilleurs	Marine Nationale	909 55 73/227 05 17	cсен411@yahoo.fr
17		Toï Pagnibam MEBA	Juriste-Environnementaliste	DE-MERF	221 33 21 /912 33 91	joaljesus@gmail.com
18		Ousmane Touré ALPHA'BYAO	Directeur du Contrôle de Qualité des Produits Pétroliers	DG Hydrocarbures	998 30 79; 231 24 05 ; 221 72 30	oalpha39byao@yahoo.fr
19		Talbia DJOTBAYI	Expert des Techniques Maritimes	SHELL	813 55 05	talbia-djotbayi@togosh.simis.com
20		Kpotivi WILSON-BAHUN	Assistant de Recherche	CGILE	936 53 09	wilsonbahunoah@gmail.com
21		Justin AKAKPO Vigniho	Coordonnateur Exécutif	CONGREMA	911 05 42	congrema@yahoo.fr
22	Capitaine de Corvette	Eric GLOTIN	Chef de Projet	Projet AEM	904 56 69	marine.coopertion-togo@laposte.net
23		Blim BLIVI Adoté	Professeur Directeur	CGILE DR/UL	905 39 14	cgileul@yahoo.fr
24		Khalel CHEIHB		consultant OMI		cheihb_khalel@yahoo.fr
25		Maurice JOYAUX	Directeur Société MIC	Consultant OMI	(00) 33 6 030 978 59	mic.jx@free.fr
26		Médédé BERENA	Administratrice des Affaires Maritimes	Direction des Affaires Maritimes	986 16 16	bmedede@yahoo.fr
27		Kpatcha	Chargé d'études	Direction des	914 18 71	mawaibo@yahoo.fr

N°	TITRE	NOM	FONCTION	INSTITUTION	TELEPHONE	E-MAIL
		Mawaïboyodou GNAMA		Affaires Maritimes		
28		Tchannibi BAKATIMBE	Chargé d'études	DE-MERF	938 58 74	bakatim2006@yahoo.fr
29		Yawo Jonky TENOU	Chargé de Programme	PNUD	954 54 50	jonky.tenou@undp.org
30		Akouwavi SOSSOU	Secrétaire	DE/MERF	938 98 25	helenesossa@yahoo.fr
31		Lardja MONKOUNA	Secrétaire	DE/MERF	925 15 26	monkl_12yahoo.fr
32		Dédé OKANGNY	Membre	ONG AGBO- ZEGUE	907 47 13	pemarie3@yahoo.fr
33		Komlan AYEFOUNIN	Comptable	DE/MERF	914 12 34	boladji1@yahoo.fr
34		Kokou AMENOUGLO	Technicien Salle de Conférence	PAL	910 12 48	kokamenouglo@yahoo.fr

Annexe 3. Discours d'ouverture

Discours d'ouverture de Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement et des Ressources forestières, représentant Monsieur le Ministre.

Monsieur le Ministre des Transports et cher Collègue,

Monsieur le Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Togolaise,

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome de Lomé,

Madame la Représentante Résidente du PNUD au Togo,

Messieurs les Représentants de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), et de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA),

Messieurs les représentants des sociétés pétrolières,

Tout protocole confondu,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un véritable honneur de prendre la parole pour vous souhaiter la bienvenue à la cérémonie d'ouverture de cet atelier

Comme vous le savez, le projet Initiative Globale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Conservation de l'Environnement (l'IPIECA).

L'objectif de ce projet est de renforcer les capacités d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures en Afrique de l'Ouest et du Centre par le développement de partenariats public-privé.

Je voudrais tout d'abord, au nom du Gouvernement togolais, remercier sincèrement l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA), d'avoir bien voulu accompagner cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de l'intérêt de notre pays.

A cette occasion, je souhaite à tous les participants à ces travaux, une cordiale et fraternelle bienvenue dans cette salle et, à ceux d'entre vous qui venez d'autres pays, un agréable séjour au Togo.

J'adresse par ailleurs mes vives félicitations au Port Autonome de Lomé, la Marine Nationale à travers le Projet Action de l'Etat en Mer (AEM) et à la Société Togo & Shell, pour les efforts conjointement consentis, en vue de l'organisation des présentes assises qui, faut il le rappeler, se situent dans le cadre du projet de l'Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GI WACAF).

L'OMI a reconnu depuis longtemps toute l'importance des systèmes de préparation et de lutte complets ayant donné lieu à des exercices d'entraînement, de manière à intervenir dans les meilleurs délais pour limiter autant que possible les conséquences d'un déversement en mer.

La catastrophe du Torrey Canyon en 1968, l'échouement de l'Exxon Valdez à proximité des côtes de l'Alaska en 1989 et aujourd'hui la marée noire sur les côtes du golfe du Mexique devraient nous interpeller à plus d'un titre.

Excellence Monsieur le Ministre,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames et Messieurs,

Bien que le Togo, ne dispose pas de plate-forme d'exploitation de pétrole, il constitue le couloir privilégié de transport maritime du brut pétrolier en provenance du Nigéria et bientôt du Ghana avec l'exploitation offshore du pétrole de ce pays. Les conséquences potentielles sont telles que si l'on ne prend pas des dispositions, on met en danger toutes les activités socioéconomiques du littoral et l'existence de l'écosystème avec incidence directe sur la vie humaine.

En effet, la protection de l'environnement, corollaire du droit fondamental du citoyen à jouir d'un environnement sain, est une préoccupation constante des pouvoirs publics togolais. Ceci s'est traduit, sous la haute impulsion de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République du Togo, par un certain nombre d'actions concrètes majeures parmi lesquelles: la promulgation de la loi portant loi-cadre sur l'Environnement le 30 mai 2008, la création d'une Agence Nationale de Gestion de l'Environnement, la mise en place d'un Plan National de Gestion de l'Environnement (PNGE) et la ratification de nombreuses conventions internationales relatives à la protection de l'environnement, à la gestion des écosystèmes marins et côtiers.

Mesdames et Messieurs,

Le présent atelier, qui se veut un forum de concertation et d'échanges en vue d'actualiser notre Plan National d'Intervention d'Urgence de lutte contre la pollution par les hydrocarbures devrait constituer une avancée significative dans le renforcement des capacités nationales et régionales, visant à minimiser les impacts des marées noires sur nos côtes. Cette rencontre permettra très prochainement l'adoption par le Gouvernement d'un Plan National de Lutte contre les Déversements Accidentels d'Hydrocarbures et de son manuel de procédures.

Aussi, je voudrais apprécier à sa juste valeur, le partenariat public/privé dont la matérialisation est évidente dans le cadre du projet de l'Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GI

WACAF), et qui consolide à sa manière, la coopération et la solidarité des différentes composantes sociales, face aux problèmes liés aux pollutions par les hydrocarbures.

Cependant, nous devons rester vigilants. Le risque de déversement reste présent sur nos côtes et nous devons absolument maintenir et renforcer l'efficacité et la capacité opérationnelle des structures en place. A cet égard, au cours de cet atelier, vous aurez l'occasion de faire un exercice pratique de lutte antipollution avec le navire Mistral de la coopération française, mobilisé sur notre côte grâce au Projet AEM. Vous serez également appelés à apporter votre concours pour l'amélioration de ce plan, pour le renforcement des capacités de lutte dans le but de préserver nos côtes de toute pollution marine.

Enfin, en souhaitant que ces trois jours de travaux soient couronnés de succès, je déclare ouvert, l'Atelier National d'actualisation du PNIU, sur la lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures.

Je vous remercie.

Allocution de bienvenue de Mr Maurice Joyaux, représentant de l'OMI et de l'IEPCA

Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministère de l'Environnement et des ressources forestières,
représentant Monsieur le Ministre,

Monsieur le Directeur des Affaires Maritimes,

Monsieur le Directeur Général du Port Autonome,

Monsieur le Capitaine de Vaisseau, commandant la Marine Nationale,

Monsieur le Représentant du PNUD à Lomé,

Messieurs les Délégués représentant les différentes structures nationales intéressées et l'Industrie Pétrolière,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un privilège de prendre la parole au nom de l'Organisation Maritime Internationale à l'ouverture de cet atelier sur l'actualisation du Plan National d'Urgence de la République du TOGO pour la lutte contre la pollution marine accidentelle par les hydrocarbures.

Comme vous le savez, cette réunion organisée par les autorités de la République du Togo bénéficie de l'appui technique et financier de l'Organisation Maritime Internationale, l'OMI, et de l'Industrie Pétrolière Internationale à travers l'IEPCA, Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement.

Cet appui se fait dans le cadre de l'Initiative mondiale OMI/IEPCA pour la Région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre sur la préparation, la lutte et la coopération contre la pollution par les hydrocarbures (nommé GI/WACAF).

Entre 1991 et 1994, toute une série de séminaires régionaux de l'OMI a été organisée avec succès dans plusieurs régions du monde pour promouvoir le concept d'une proche coopération entre les Gouvernements et l'Industrie. Il en a découlé le lancement officiel en 1996 de l'Initiative Mondiale entre l'OMI et l'IEPCA afin de promouvoir cette coopération public/privé en faveur de la lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures.

Le projet GI/WACAF a été établi dix ans après, en avril 2006. C'est le projet phare des diverses initiatives régionales dépendant de l'Initiative mondiale mise en place à ce jour. Ce projet est financé par l'OMI et 8 Compagnies pétrolières, membres de l'IEPCA. Aujourd'hui il recouvre 22 pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Depuis son instauration, des progrès significatifs ont été constatés dans l'amélioration des capacités de lutte contre les déversements.

Il convient de saluer ici les efforts considérables déployés par la République du TOGO pour posséder un plan efficace de lutte. C'est dans ce but que le présent atelier a été organisé. Il doit permettre d'évaluer, avec les principaux acteurs nationaux, les points forts et les points faibles de votre Plan et

de le réactualiser en conséquence car il a déjà sans doute beaucoup évolué depuis les 2 précédents ateliers en 2007 et en mars 2009.

L'organisation régulière d'ateliers sur les différents aspects de la planification d'urgence et d'exercices de gestion de crise démontrent, si besoin était, l'engagement politique résolu de votre pays dans la préservation du milieu marin.

Cet atelier nous permettra, j'en suis sûr, d'avancer encore plus dans la mise en œuvre du Plan national d'urgence, dans le renforcement des capacités opérationnelles de lutte et dans la coopération avec l'Industrie.

Les efforts déployés par le TOGO dans ce domaine sont très appréciés par l'OMI qui est consciente de l'importance que vous attachez à disposer d'un système de lutte qui soit opérationnel et efficace face aux pollutions marines accidentelles par les hydrocarbures. C'est fort de cela que notre Secrétaire Général, Monsieur Ethimos Mitropoulos, m'a demandé de vous assurer du soutien de l'OMI dans vos efforts de préservation de l'environnement marin.

Je voudrais remercier les autorités de la République du TOGO, en particulier le Ministère de l'Environnement et la Marine Nationale pour leur effort continu, ce 3^{ème} atelier le prouve, en vue d'améliorer le niveau de préparation du pays pour faire face à de tels évènements.

Je souhaite réaffirmer l'importance du soutien des Ministères compétents pour la mise en œuvre effective des dispositions des Conventions internationales.

Je ne terminerai pas sans vous avoir de nouveau exprimé l'entière disponibilité de l'Organisation Maritime Internationale pour renforcer ses relations de coopération avec la République du TOGO.

Messieurs les Directeurs, Commandant, Mesdames et Messieurs les participants, je vous renouvelle mes vœux les plus chaleureux de plein succès dans les travaux de ces 2 journées.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 4. Allocution de clôture

Allocution de clôture du représentant de l'OMI et de l'IEPCA

Monsieur le Directeur de l'Environnement,

Messieurs les Officiers supérieurs des Forces Togolaises,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Cet atelier national sur l'actualisation du Plan National d'Intervention d'Urgence du Togo en cas de pollution marine se termine.

Durant ces deux journées très denses du fait de la suppression de la journée du samedi, plus d'une trentaine de participants ont très activement collaboré aux travaux.

L'indisponibilité connue très tardivement d'un navire de la Marine Française a certes perturbée l'exercice prévu en mer et au Port, néanmoins, grâce à l'expérience et à la réactivité des organisateurs, une simulation à terre a pu se dérouler dans de bonnes conditions.

L'organisation prévue dans le Plan a pu être testée ainsi que l'implication exigée de chaque intervenant. L'atelier a permis l'élaboration de recommandations dans le but d'améliorer le PNIU et de le rendre encore plus opérationnel. Ces recommandations reprennent, pour certaines, celles du précédent atelier de mars 2009 et les complètent. Ce sont ces recommandations qui viennent de vous être présentées. Maintenant il y a lieu de les mettre en œuvre.

L'atelier a permis de constater que le PNIU existant était opérationnel, moyennant bien sûr les quelques améliorations décrites dans les recommandations, et il a confirmé la nécessité de l'officialiser prochainement par voie législative.

Au nom de l'Organisation Maritime Internationale (l'OMI) et de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (l'IEPCA), je veux adresser nos remerciements sincères au Gouvernement de la République du Togo, et en particulier au Ministère de l'Environnement et à son Coordonnateur National, Monsieur Soulemane, ainsi qu'au Chef du projet Action de l'Etat en Mer, le Capitaine de Corvette Eric Glotin, pour leur rôle fondamental dans la préparation à la lutte et dans l'organisation de cet atelier.

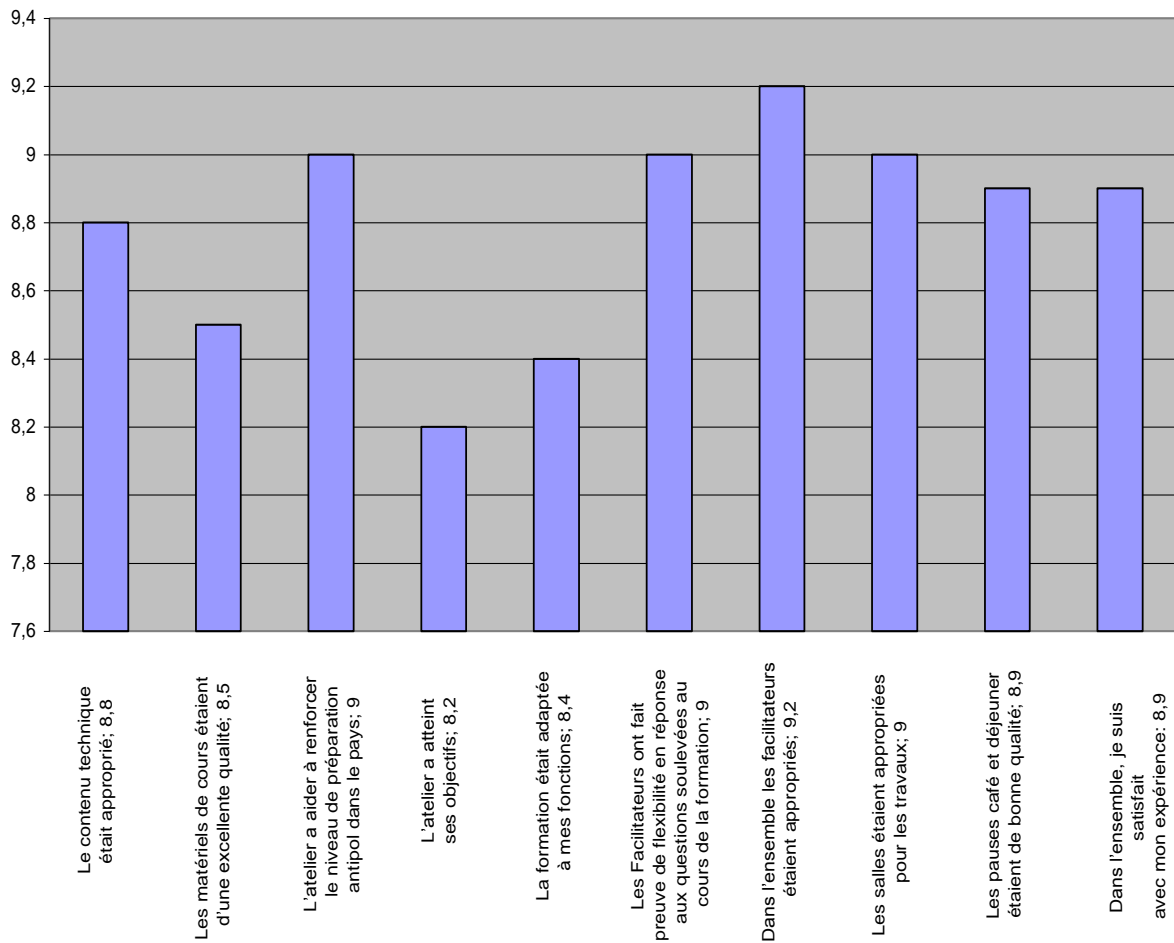
Je souhaite aussi remercier tous les délégués pour leur participation active et leur volonté exprimée de coopération dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National d'Intervention d'Urgence du Togo.

Cela démontre la volonté de chacun de mieux protéger l'environnement marin qui est précieux pour nous tous.

Je terminerai en rappelant à tous les participants qu'un plan d'urgence doit être testé de manière effective et régulière sur plusieurs jours (>2) afin de remplir l'intégralité de sa fonction. C'est pour cela que les efforts de coopération doivent continuer pour la mise en œuvre régulière d'exercices de gestion de crise. C'est également pour cette raison que l'OMI/PIECA, dans le cadre du GI WACAF, reste à votre disposition pour vous aider à améliorer la préparation, la lutte et la coopération contre la pollution par les hydrocarbures.

Je vous remercie de votre aimable attention et pour l'accueil chaleureux que vous nous avez réservé.

Annexe 5 Résultats de l'évaluation, par les délégués, de l'efficacité de l'atelier.



Annexe 6 Photos



Séance d'ouverture



Cellule de réflexion : travail en groupe



Cellule de réflexion : groupe adm., affaires maritimes et gouvernement



Cellule de réflexion : groupe des scientifiques



Arrivée à la Base Navale



Présentation de l'exercice et des locaux de la Base



Visite d'un patrouilleur



Visite du COM



Remise des certificats de participation



Cérémonie de clôture